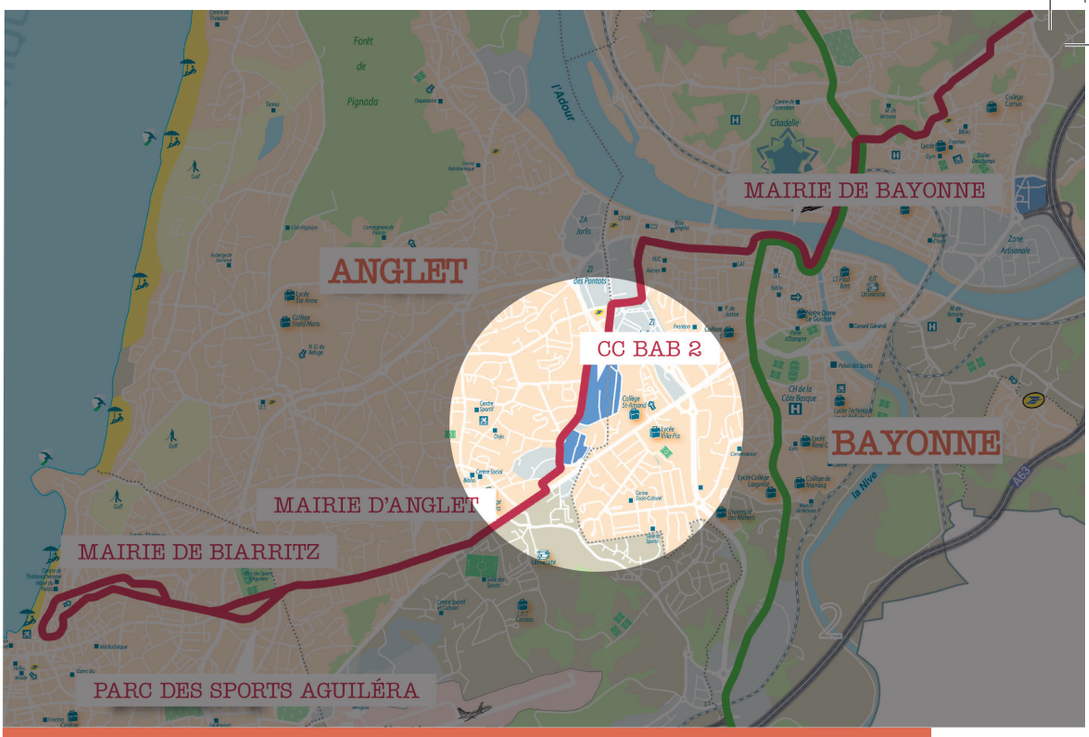

Le temps des travaux

Lettre N°2 - Mars 2017
LIGNE 1 - Secteur JEAN-LÉON LAPORTE à Anglet

En bref

UNE CIRCULATION EN SITE PROPRE

Le Tram'bus bénéficie en grande partie d'une circulation en site propre, à savoir d'une voie sécurisée et réservée. Il est prioritaire aux carrefours, de la même façon et dans un environnement similaire à un tramway.

100%
électrique, non polluant, plus confortable, sans nuisance sonore ou environnementale

2019
Mise en service prévue de la ligne L1 du Tram'bus

Top départ des travaux de terrassement

Les emprises ayant été dégagées, les travaux de voirie peuvent commencer. Ils concernent le rond-point des Marais et la partie Est (côté centres commerciaux de la rue Jean-Léon Laporte).

Depuis le 21 mars, les travaux du Tram'bus ont été entièrement balisés avec une signalétique propre, annonçant les terrassements. Ces derniers débuteront au rond-point des Marais et s'étendront sur la rue Jean-Léon Laporte, jusqu'au croisement avec l'avenue Armand Toulet. Ils s'effectueront sur la partie Est de la chaussée (du côté des centres commerciaux), permettant ainsi de maintenir une voie de circulation à double-sens de l'autre côté. Ces travaux vont durer 9 semaines puis basculeront sur l'autre partie de la chaussée, avec un transfert du trafic sur la portion terminée.

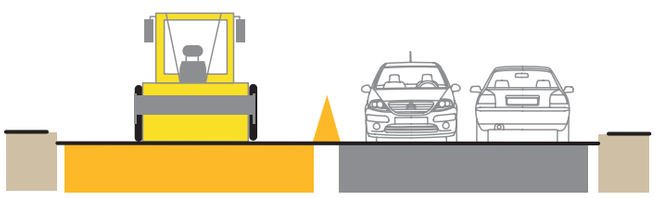

La circulation sera maintenue sur une voie en double-sens pendant les travaux

Construction d'un mur de soutènement

Parallèlement, un mur de soutènement sera construit au niveau du pont du boulevard d'Aritxague. Un balisage sera mis en place de nuit, les 10 et 11 avril, pour permettre cette réalisation. Une voie de circulation à double sens sera maintenue sur le côté non impacté.

+ d'info www.agglo-cotebasque.fr
Contact mail : trambus.anglet@agglo-cotebasque.fr

A NOTER

L'arrêt Chronoplus "Elkar" sera déplacé le temps des travaux au-delà du carrefour avec l'avenue Armand Toulet. L'arrêt BAB2 sera quant à lui déplacé de quelques mètres.

Quelles sont les étapes du chantier ?

Rond-point des Marais et rue Jean-Léon Laporte (voirie)
Fin mars à fin mai : de jour

Pont du boulevard d'Aritxague (balisage)
10 et 11 avril : de nuit

Du giratoire d'Atchinetche au giratoire des Marais :
Espaces verts :
10 et 11 avril : de nuit

Voirie :
11, 12, 13, 18, 19 et 20 : de nuit

Balisage :
24 et 25 : de jour

Une médiatrice à l'écoute

Une médiatrice est présente sur le terrain pour vous renseigner sur le projet, répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de la réalisation des travaux. Une permanence se tient jusqu'au 7 avril à la Maison des projets à Anglet, devant la Mairie, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 10h à 13h. La permanence sera ensuite transférée à compter du 10 avril au Conseil des quartiers à Anglet, à côté de la Mairie.
Contacter la médiatrice par mail :
trambus.anglet@agglo-cotebasque.fr

TRAMBUS L1 L2

Travaux de nuit sur le chemin des Barthes entre le giratoire d'Atchinetche et le giratoire des Marais

- Espaces verts le lundi 10 et le mardi 11 avril avec fermeture de la circulation entre 21h et 6h. Déviation par l'avenue de la Légion Tchèque, le chemin de Sabalce et la rue des Sarcelles.
- Travaux de nuit pour la chaussée provisoire, l'assainissement et les réseaux secs, les mardi 11, mercredi 12, jeudi 13, mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 avril, de 21h à 6h.
- Réalisation d'un basculement de chaussée (mise en place d'un balisage) le lundi 24 et le mardi 25 avril, afin de permettre la réalisation des travaux de dégagement d'emprise, du côté du ruisseau d'Aritxague (travaux de jour à partir du 25 ou du 26 avril au matin). Une voie de circulation à double sens sera maintenue sur le côté non impacté.

15 charmes replantés dans le jardin Manuel de Falla

Le jour du Printemps, quinze arbres ayant été déterrés dans le cadre des travaux du Tram'bus, ont été replantés dans le jardin Manuel de Falla à Anglet, à côté du rond-point de la Peña. Il s'agit de charmes qui se trouvaient rue Jean-Léon Laporte. Déplacés de nuit avec le plus grand soin, ces arbres ont été mis en jauge (en terre) pendant une dizaine de jours afin d'éviter que leurs racines ne sèchent. Pour faciliter leur repousse, les quinze spécimens ont été taillés puis replantés dans un mélange de terreau, fumier et engrais organique. De quoi retrouver de la vitalité dans ce nouvel environnement !

Syndicat des Transports Agglomération Côte Basque-Adour
Communauté d'Agglomération Pays Basque Euskal Hiriko Elkargoa
Pyrénées Atlantiques
Liberté • Égalité • Fraternité République Française